



INFO-PECHE No 41

février 2005 (gratuit)

Tous les articles de ce numéro peuvent être reproduits en mentionnant la source.

Dans ce numéro ...

Editorial

Après plus de 20 ans d'interdiction, l'Aire est à nouveau ouverte à la pêche.

La complainte des eaux vives

L'Aire, une rivière qu'on avait presque oubliée.

Assemblée des délégués de la FSP le 30 avril 2005 à Genève

Invitation et programme.

P'tites nymphos 1^{er} et 2^e service

Pour vous tenir informés et parfois bien rigoler !

Initiative FSP « Eaux-Vivantes »

Genève va participer activement à la récolte de signatures.

Pêche d'inventaire à Tabary

Un bief qui marche !

Camp de pêche de l'AGSP

Pour les enfants de 12 à 14 ans.

Canaux de Sauverny

Collaboration franco-suisse.

Rappel dates importantes pour 2005

A vos agendas !

Adhésion à l'AGSP

En adhérant à l'AGSP, vous devenez aussi membre de la FSP !

Editorial

REOUVERTURE DE LA PECHE DANS L'AIRE

Lorsqu'on se remémore la lente agonie de l'Aire, on peut raisonnablement se demander par quel miracle ce cours d'eau, jadis aimé et fréquenté par les pêcheurs et autres amoureux de la nature, a pu revenir à la vie. Car c'est d'une petite résurrection qu'il s'agit ! Aucun cours d'eau genevois n'a mieux symbolisé les outrages que l'homme peut faire subir à une rivière ! Pendant plus de 20 ans, l'Aire a été considérée comme « cliniquement morte ».

La volonté politique, mais aussi la ténacité et l'obstination des pêcheurs, ont permis la réhabilitation partielle de ce cours d'eau. Belle revanche de ceux qui y croient, envers et contre tous !

Mais la tâche n'est pas terminée. La réouverture à la pêche est une décision forte et pleine d'espoir. A l'instar d'autres cours d'eau genevois, la présence de pêcheurs au bord de l'eau permettra d'alerter les autorités en cas de pollutions, en espérant qu'il n'y en ait plus. Cette présence sera aussi un soutien à la poursuite et à la réalisation complète du programme de renaturation de ce cours d'eau.

Bienvenue à tous au bord de l'Aire le samedi 5 mars 2005 dès 11h pour célébrer à notre manière ce retour à la vie ... et à la pêche!

Christophe HAYOZ – président de la Commission de la Pêche

Apéro de l'ouverture de la pêche en rivières : samedi 5 mars 2005.

A l'occasion de la réouverture de la pêche dans l'Aire, le traditionnel apéritif d'ouverture organisé conjointement par l'AGSP, la CP et le DIAE aura lieu cette année au bord de l'Aire.

Rendez-vous dès 11h au Pont du Centenaire pour l'apéritif offert à cette occasion par le DIAE.

La partie officielle sera suivie de grillades. Tente, tables et bancs à disposition. Boissons.

Venez nombreux ! **Parking** près du stade des Cherpines. Merci de suivre les panneaux.

Votre comité AGSP

LA COMPLAINTE DES EAUX VIVES (Publié avec l'autorisation de l'auteur).

(M.P.) **Philippe NICOLAS, enseignant, pêcheur et chroniqueur dans le magazine français « Plaisirs de la Pêche », nous fait partager son approche de la nature et de la pêche dans la rubrique « Pêche et Education ». Ses écrits pleins de bon sens et de poésie ne nous laissent pas indifférents ; ils évoquent des problèmes qui nous préoccupent. Une approche humaniste et culturelle de la pêche est également mise en avant par l'auteur. En ces jours meilleurs de réouverture de la pêche dans une rivière convalescente (L'Aire), il est bon de se rappeler ce qu'il s'est passé, pour ne pas répéter les erreurs et essayer de réparer les dégâts. Ci-dessous, quelques « morceaux choisis » qui évoquent clairement nos responsabilités vis-à-vis des rivières et qui s'adaptent exactement à la problématique de l'Aire ... une rivière trop longtemps tombée dans l'oubli.**

Ambassadeur des rivières

« J'ai longtemps pensé qu'il fallait laisser faire Dame Nature, l'idée qu'elle était forte et souveraine avait du bon, mais aujourd'hui je reconnais ma naïveté. Si la rivière nous montre qu'elle sait répondre face aux agressions - déjouant souvent les pronostics pessimistes d'éminents spécialistes -, elle nous avertit d'irréversibles à venir si nous ne prenons pas part à sa protection. *En Me protégeant, tu te protégeras !* est l'implicite de ses murmures, de ses clapotis et de ses grondements. Aujourd'hui, gardien du message, ambassadeur des rivières, je parie pour un avenir possible pour la pêche dans les seuls lieux sur terre où l'homme aura su faire alliance avec la rivière » ...

Rivières sans pêcheur et pêcheurs sans rivière

« Si à l'écoute du vocable pêcheur, il était impensable – il y a quelques années – d'envisager la moindre séparation de l'homme avec son milieu, il est regrettable aujourd'hui de devoir repenser cet imaginaire social. La césure entre l'homme et la nature est un processus sournois qui gagne le pêcheur et l'agriculteur. L'évidence des souffrances infligées aux rivières n'a pas ou si peu suscité le soulèvement attendu de la part de ces derniers ! (...) Les praticiens pêcheurs sont de moins en moins nombreux à prendre leur carte de pêche, quant aux persévérants, ils s'orientent vers des pêches privées ou exotiques délaissant le domaine public. Malheureusement trop rares les authentiques acteurs écologistes ! Ainsi nous entrons dans une double forme de survivance, celle des rivières sans pêcheur et celle des pêcheurs sans rivière ! » ...

Combat pour la vie

« Nous ne pouvons pour des raisons d'empressement et de peu de foi en l'avenir tendre les mains vers les rivières qui ont enchanté notre enfance et qui pour certaines continuent de nous prodiguer d'heureux bienfaits, lorsque l'on a su prendre le contre-pied d'une vie trépidante, le temps d'une galopade. La perspective d'un demain meilleur échappe à beaucoup trop. C'est bien d'un impossible avenir dont il s'agit. Et sans avenir pas de vie, ni de combat pour la vie. Cette désespérance, une sorte de « *à quoi bon, c'est foutu* » semble paralyser toute réaction citoyenne envers l'environnement hydrographique. »...

La rivière, ça vous parle

« Si la rivière, ça vous parle, autrement dit, si la rivière vous intéresse alors, c'est gagné. Gagné pour la rivière, gagné pour vous, gagné pour demain. Si au contraire la rivière n'est pas une réalité vers laquelle vous vous tournez, n'est pas une valeur qui vous mobilise, alors c'est fichu ! Ici, il est question de **l'interdépendance**. Pour la plupart nous l'expérimentons à chaque sortie de pêche. C'est cette conscience progressive ou soudaine de s'intégrer en tant qu'acteur à la vie de la rivière, notamment à ce stade ultime où le salmonidé sauvage est leurré par un simulacre de plumes et de poils. Cet affect immédiat d'un lien avec la rivière peut participer d'un intérêt inconditionnel pour la nature. Cela représente – selon moi - le seul bras de levier d'une réelle politique environnementale. Toute politique écologique est pour moi superflue, si elle ne s'enracine pas sur la reconnaissance en soi d'une appartenance avec le monde des eaux vives. » ...

Engagement auprès des plus jeunes

« L'engagement auprès des plus jeunes que l'on soit animateur, éducateur, enseignant, moucheur avide de connaître « la chose de la pêche » doit être général selon moi ! **Ne remettons jamais à demain la promesse d'une partie de pêche faite à un enfant !** » ...

(Ph. NICOLAS – PdIP No 96)

Petit-jeu : cherchez les volatiles indésirables

En parcourant l'INFO-PECHE No 41 que vous avez entre les mains, amusez-vous à chercher les piscivores ; ils se cachent ici où là, prêts à dévorer leurs proies



ASSEMBLEE DES DELEGUES FSP A GENEVE



Le mot du président du Comité d'Organisation

« **Le samedi 30 avril 2005**, l'AGSP va accueillir la 122^e Assemblée ordinaire des délégués de la Fédération Suisse de Pêche (FSP). Voilà déjà 109 ans, en 1896, Genève recevait pour la première fois l'assemblée des pêcheurs suisses. La 2^e édition « genevoise » eut lieu en 1986 et fut organisée notamment par notre président d'alors, Roger MAGNONI. Presque vingt ans plus tard, c'est à nouveau notre canton qui accueille cette manifestation. Que de chemin parcouru et que d'énergie dépensée pour la défense de ce merveilleux loisir qu'est la pêche ! De tout cœur, l'Association Genevoise des Sociétés de Pêche souhaite longue vie à la FSP, tout comme elle engage les membres de cette grande famille des pêcheurs à poursuivre la lutte pour la protection et la renaturation des eaux ».

Dominique MARTIN – président CO

Invitation

La Fédération Suisse de pêche et le comité d'organisation de l'Association Genevoise des Sociétés de Pêche (AGSP) vous souhaitent la bienvenue à l'occasion de la **122^e assemblée des délégués de la FSP le samedi 30 avril 2005 à Genève, au Ramada Park Hôtel.**

Programme des dames : durant l'assemblée des délégués, les dames auront la possibilité de visiter la vieille ville de Genève, où plein de surprises les attendent.

Apéritif de clôture : un apéritif offert par l'Etat de Genève viendra clôturer la manifestation à 17h30.

Banquet : le banquet du soir se tiendra dans le grand salon « International » du Ramada Park Hôtel. Un apéritif sera suivi d'un excellent menu comprenant 2 entrées, le plat principal, un dessert et café. La carte de banquet coûte 100.- par personne (vins et autres consommations non comprises).

Divertissement : la soirée sera agrémentée par un orchestre qui interprétera de la musique pour les jeunes, les moins jeunes et les danseurs.

Horaire de la journée

| | |
|--------------------|--|
| 10h00 | Séance du comité central de la Fédération Suisse de pêche dans le petit salon « International » |
| Dès 12h00 | Arrivée des délégués et attribution des chambres. |
| 12h00-13h00 | Dîner au salon « Genève ». |
| 13h30-17h00 | Programme des dames : rendez-vous à 13h30 dans le hall d'entrée de l'hôtel. |
| 14h00-17h00 | 122^e assemblée des délégués dans le grand salon « International ». |
| 17h30-18h00 | Apéritif de clôture offert par l'Etat de Genève. |
| 19h30-01h00 | Apéritif et banquet dans le grand salon « International ». |

Nota bene: Les présidents des sociétés membres de l'AGSP recevront une invitation personnelle.

Adresse : Ramada Park Hôtel, av. Louis-Casaï 75-77 1216 Cointrin Tél. +4122 710 30 00

E-Mail: info@ramadaparkhotel.ch **Internet :** <http://www.ramadaparkhotel.ch>

Parking payant à disposition au sous-sol de l'hôtel et gratuit dans les alentours de l'hôtel.

Le comité d'organisation AD FSP 2005 : D. MARTIN – M. PREVEDELLO – C. HAYOZ – J. LANG – M. FEUARDENT - J.- L HONEGGER



LOSINGER

P'TITES NYMPHOS – 1^{er} service

Lully sauvé des eaux

Suite aux inondations catastrophiques de mars 2001 et novembre 2002, des ouvrages de protection contre les crues ont été érigés le long de l'Aire afin de sécuriser les habitations qui furent construites **en zone inondable** avec la bénédiction des autorités de l'époque et une certaine inconscience des promoteurs. Il est piquant de constater que les inondations ne furent en aucun cas causées par le débordement de la rivière mais bien par le ruissellement des eaux des coteaux avoisinants. Les habitants, qui ont déjà beaucoup souffert, voient naturellement d'un très bon œil le projet de renaturation de l'Aire qui accordera plus de place à la rivière ... les pêcheurs aussi !

Enquête sur les activités de plein air (encore quelques jours pour vous exprimer !)

Le Service des forêts de la protection de la nature et du paysage (SFPNP) élabore un concept pour les activités de plein air dans le canton de Genève (forêts, sites naturels, zone agricole, rivières et bords du lac). Ce concept doit permettre de ménager les milieux naturels et réduire ainsi les conflits d'utilisation. Il se concentre sur les activités de nature et de plein air, comme la promenade, le vélo, la course, l'équitation, la pêche de loisirs, la baignade, etc. Le travail a débuté par une enquête, au cours de laquelle le SFPNP souhaite recenser les problèmes et conflits d'utilisation ainsi que les propositions de solutions émises par les communes, les agriculteurs, les sociétés sportives, les services de l'Etat et de manière plus large, par toute personne pratiquant des activités de plein air dans le canton. Un questionnaire est "en ligne" jusqu'à fin février 2005. Il permettra à chacune et chacun de décrire ses activités et surtout faire part de ses souhaits et préoccupations. Profitez vous aussi de vous exprimer en remplissant ce questionnaire ! (Le questionnaire prend au maximum 10 minutes pour être rempli !).

Site Internet : http://www.geneve.ch/nature/act_nat/activites_nature1.asp

De mieux en mieux !

Comme annoncé dans l'INFO-PECHE No 39, le moratoire sur les vidanges de la retenue de Verbois va certainement améliorer l'état piscicole du Rhône genevois. Les responsables des SIG se penchent actuellement sur certaines conséquences de l'arrêt de ces vidanges et notamment les problèmes de charriage des sédiments de l'Arve et la navigation des barges des ordures ménagères. Dans tous les cas, les pêcheurs peuvent se réjouir de cette nouvelle situation qui verra les populations de poissons du Rhône retrouver en quelques années des niveaux que l'on n'a plus connus depuis des décennies. Il faudra cependant suivre de près les cheptels de salmonidés (truites et ombres) dont les populations sont toujours aussi menacées par le manque flagrant d'habitats favorables à leur reproduction et grossissement.

Au lieu de lancer des cailloux ... téléphonez aux gardes !

Les oiseaux piscivores nous inquiètent de plus en plus, notamment sur la Versoix et l'Allondon. En effet, certains de ces volatiles (hérons, harles et cormorans) se sont spécialisés sur les petits cours d'eau et peuvent anéantir en quelques jours toute une population de truites ou d'ombres sur de vastes secteurs. Il est maintenant possible d'agir plus efficacement contre ce fléau : si vous apercevez un de ces oiseaux lors d'une partie de pêche ou une promenade au bord de l'Allondon, de la Versoix ou tout autre petit cours d'eau, téléphonez immédiatement à la centrale d'engagement des gardes de l'environnement (**No : 022 327 34 00**) en signalant le lieu et le type d'oiseau(x) observé(s). L'inspecteur de la faune et de la pêche nous a promis qu'il enverrait des gardes sur place afin d'éliminer ces oiseaux « spécialistes ». Un conseil : enregistrez ce numéro sur votre mémoire de téléphone portable et n'hésitez pas à appeler ! Bilan des actions dans le prochain INFO-PECHE.

Raccordement des STEP du Pays de Gex ... l'histoire sans fin ?

Si tout va bien, l'Allondon sera sauvée en 2008 ! Si tout va bien, car si le raccordement des deux principales STEP du Pays de Gex sur le réseau d'assainissement genevois a été entériné lors de la signature du contrat-rivières du Pays de Gex-Léman en février 2004, l'opposition de certains habitants de Peney a déjà mis des bâtons dans les roues de ces importants travaux en faveur de l'Allondon. On ne peut s'empêcher de penser que certains riverains n'aient songé qu'à leur petit confort alors qu'il y va de l'intérêt général. Malgré le retard pris, les travaux devraient commencer en 2006. Le jour où l'Allondon sera enfin propre, le domaine de Châteauevieux pourra inclure des truites de la rivière à sa carte et nous irons les y déguster lors du repas annuel de la Commission de la Pêche.

Positive attitude

Voilà déjà 4 ans que L'AGSP a signé une convention avec l'Etat et la Commission de la Pêche lui confiant la gestion des canaux de Sauverny. Depuis février 2001 de nombreux aménagements ont été réalisés sur ces deux canaux par l'AGSP et les services de l'Etat. Toutefois, les nombreuses frayères entretenues avec zèle par les pêcheurs sont restées désespérément vides durant trois périodes de reproduction successives. Malgré cela, nous avons toujours gardé l'espoir de voir les géniteurs de la Versoix coloniser ces canaux et ... miracle ! Jean-Pierre MOLL a enfin observé cet hiver plusieurs géniteurs sur les frayères. Le travail et la persévérance sont en définitive récompensés.

Frayères

Le suivi des frayères sur des cours d'eau genevois a permis de constater que très peu de géniteurs ont colonisé l'Hermance cet hiver. Par contre, sur le Greny et le Brassus, petits cours d'eau tributaires du lac Léman, un nombre important de frayères a été constaté. Autre nouvelle : les ombres remontent actuellement la Versoix au niveau du barrage des Usiniers. Réjouissant !

Passeport-Vacances été 2005

Les dates définitives ont été arrêtées (modification par rapport aux dates initialement annoncées). Il s'agira des samedis **16 juillet et 27 août 2005**.

Etang des Bouvières

Pour des raisons que vous comprendrez aisément, aucun repeuplement n'a été effectué durant cet hiver à l'étang des Bouvières (nourrir les cormorans avec des truites, ça nous fait trop mal !). Mais dès la fin du mois de mars, vous pourrez à nouveau vous rendre au bord de ce plan d'eau situé en rive droite du Rhône 500 mètres à l'aval du barrage de Verbois, pour de belles parties de pêche puisque des repeuplements réguliers seront à nouveau effectués. Les permis journaliers, au prix de 25.- FR pour les adultes et 15.- pour les moins de 16 ans révolus, peuvent s'obtenir aux points de vente suivants :

La boutique du Pêcheur (quai du Rhône) - Tel : 022 329 16 29

Au fil de l'eau (place des Augustins) - 022 320 34 04

Tabac-sympa ouvert le dimanche dès 7h ! (rue St-Victor à Carouge)

Café « Au vignoble doré » à Russin. - Tel : 022 754 11 13

Rappel du règlement : ligne simple avec 1 hameçon simple et amorce naturelle. Hameçon sans ardillon pour la pêche à la mouche. Tout poisson capturé ayant atteint la taille minimale de capture doit être conservé à l'exception de la pêche à la mouche. Quota journalier : 4 poissons.

Hydro - élect - hic

On l'aura assez dit, mais on ne s'en lasse pas : les usines hydroélectriques ne sont pas sans conséquences pour l'environnement aquatique. Les pêcheurs bernois l'ont bien compris et ils sont très en colère contre les Entreprises Electriques Fribourgeoises (EEF). Ils ont d'ailleurs porté plainte pénale contre elles à cause des **brusques variations de débits** provoquées par l'exploitation du barrage de Schiffenen sur la Sarine qui provoquent la mort de nombreux poissons. Le niveau de cette rivière peut varier jusqu'à 1m60 en aval de la centrale électrique et le débit peut atteindre en quelques minutes 180 mètres cubes à la seconde, alors qu'il ne devrait pas dépasser les 135 mètres cubes !

La pensée du jour...

« Il en va de la vie comme de la pêche, peu de certitudes et beaucoup d'espoir »

MERCI DE FAVORISER NOS ANNONCEURS

Thiébaud+Perritaz SA

**Ventilation
Climatisation**



20.route de Pré-Marais 1233 Bernex Tél.(022) 850.91.00.

A 15 minutes de Genève par l'A 40
Sortie Bonneville. Découvrez le site
De pêche « AU BIEN NOYE »
Ce petit lac de 7 ha est situé dans un
Cadre sauvage au cœur de la Haute-Savoie.
Location de barques. Mouche fouettée
sans ardillon. Truites arc-en-ciel, fario,
Aguabonita, saumons des meuniers, brochets,
perches et black-bass.

Pour renseignement et réservations : 0033 450 97 42 72

Site internet: <http://www.aubiennoye.com>

Email : auberge.mont-blanc@wanadoo.fr



INITIATIVE POPULAIRE FEDERALE « EAUX VIVANTES » (INITIATIVE POUR LA RENATURATION)

(M.P.) Le 4 janvier 2005, la Fédération Suisse de pêche a lancé la campagne pour la récolte de 100'000 signatures en faveur de son initiative populaire fédérale intitulée « **Eaux vivantes (Initiative pour la renaturation)** », visant à modifier la Constitution fédérale sur la protection de nos cours d'eau. Afin de vous aider à mieux comprendre de quoi il s'agit, nous vous invitons à prendre connaissance de l'argumentaire ci-dessous.

Initiative «Eaux vivantes (Initiative pour la renaturation)»

Argumentaire

Ces dernières années, la Suisse a investi plus de 60 milliards de francs uniquement dans la construction de canalisations et de stations d'épuration. A cela s'ajoutent les milliards d'investissements consentis par les entreprises et les privés pour des mesures spécifiques pour la protection des eaux (installations de citernes, etc.). Il y a lieu de se demander:

1. Pourquoi une initiative supplémentaire pour la protection des eaux?

La réponse est simple:

- **Nos poissons vont toujours aussi mal !**
- **La plupart des milieux vitaux abritant des poissons sont dans un état précaire!**

2. Nos poissons sont menacés !

De 53 espèces indigènes
8 sont éteintes
4 menacées d'extinction
8 fortement menacées
8 menacées
14 potentiellement menacées
11 pas immédiatement menacées.
Seuls 20% de nos poissons indigènes ne sont donc pas menacés.

3. Diminution massive des prises de truites

Comme le démontrent les statistiques de l'OFEFP, rien que les prises de truites ont diminué de 42 % entre 1986 et 1996. Les populations d'ombres ne sont pas dans un meilleur état. Dans le Rhin alpin, p.ex., l'exercice de la pêche n'est possible qu'en raison de l'introduction de truites arc-en-ciel par les fédérations autrichiennes.

4. Les causes majeures de la misère

L'état en partie catastrophique des populations piscicoles est pour la majeure partie la suite des causes suivantes (voir également le rapport final du projet "réseau Suisse – poissons en diminution" de janvier 2004).

• La qualité de l'eau est bien souvent insuffisante.

Même si, vu de l'extérieur, les eaux semblent propres, elles sont infestées d'une multitude de polluants (azote, pesticides, substances hormonales, etc.), non reconnaissable à l'œil humain.

• La dotation du débit résiduel est tout à fait insuffisante.

Dans les cantons de montagne, la plupart des rivières et des ruisseaux ne sont plus que des filets d'eau.

Dans le Valais, seuls 5 sur 200 installations fournissent un débit résiduel.

Dans les Grisons, une seule rivière de plaine n'est pas exploitée pour la production d'énergie, c'est le Rombach dans la vallée de Münster.

• Le régime de charriage est gravement perturbé.

Le régime de charriage est gravement perturbé dans les Alpes et les Préalpes en raison du niveau d'eau insuffisant.

Dans les grandes rivières du Moyen Pays, les matières à charrier manquent en raison de prélèvements massifs de gravier. En plus, le mouvement de charriage dans les bassins de retenue est presque nul en raison du faible écoulement. Dans ces bassins, les matières en suspensions se déposent, ce qui amène un colmatage dangereux du lit des cours d'eau. Nous savons que ce lit est d'une importance capitale en tant que milieu vital pour les invertébrés servant de pâture aux poissons et en tant qu'aire de reproduction pour les espèces piscicoles qui déposent leurs œufs entre les pierres (truites, ombres, barbes, nases, etc.).

• Les effets d'éclusées engendrent la mort d'une grande part de la faune aquatique.

Le démarrage intempestif des turbines pour produire de l'électricité dans des moments de forte demande est suivi d'éclusées qui amènent subitement de grandes quantités d'eau dans des lits de rivières à faible débit. Lorsque les turbines sont arrêtées, le niveau de l'eau baisse et les poissons et autres organismes vivants qui ne réagissent pas assez vite périssent. Les effets d'éclusées empêchent la reproduction naturelle des poissons indigènes dans le Rhin alpin et le Rhône. 90 % des prises opérées dans le Rhin alpin consistent en des truites arc-en-ciel étrangères au pays. La pratique de la pêche dans le Rhône n'est possible que grâce à l'introduction par tonnes de poissons ayant déjà atteint la longueur minimale.

• Les cormorans et autres prédateurs contribuent eux aussi à réduire la population piscicole.

• Le manque de sensibilité des milieux politiques pour la protection des eaux et de l'environnement est à l'origine des calamités énumérées ci-dessus.

Malgré le fait que cette question exige une appréhension à long terme, la protection des eaux est le parent pauvre des préoccupations. En voici la preuve:

5. Maigre bilan après 12 années de loi sur la protection des eaux

• Plus de 60 % des nouvelles concessions pour usines hydro-électriques ne font que respecter les valeurs minimales de survie.

Si celles-ci descendent en dessous de ces valeurs minimales, cela correspond à l'annulation de toute fonction biologique d'un cours d'eau. De tels débits résiduels ne méritent même pas leur nom et constituent une violation de l'art. 76 de la constitution fédérale qui exige clairement *le maintien de débits résiduels appropriés*.

- **Aucun canton de montagne n'a jusqu'ici édicté une décision d'assainissement.**

Dans les cantons de montagne, les prescriptions en matière d'assainissement sont restées lettres mortes.

- **Les rapports d'assainissement sont souvent inutilisables.**

Les rapports d'assainissement qui auraient dû être établis jusqu'au 1.11.1997 sont en partie inutilisables.

6. Le démontage de la protection des eaux continue

- **Dernièrement, la Confédération a prolongé de 15 à 20 ans le délai pour réaliser les mesures d'assainissement.**

Cette prolongation faisait partie du programme d'allègement 2003 des finances fédérales. Les conséquences sont graves. Les cantons ont maintenant une base légale qui leur permet de repousser aux calendes grecques la mise en pratique de la LEaux. Cette prolongation profite surtout aux exploitants d'usines hydro-électriques qui peuvent ainsi continuer à refuser la réalisation de mesures d'assainissement prévues par la loi, même si, en parallèle, le monopole d'approvisionnement leur permet actuellement de réaliser des bénéfices annuels par milliards.

- **La Confédération prépare une nouvelle dilution de la LEaux.**

Par le biais d'interventions parlementaires (motion Speck, initiative Epiney, nouveau: initiative de la CEATE-CE), le lobby de l'électricité prépare un nouvel affaiblissement des prescriptions peu appréciées.

- **De nombreux parlementaires désirent abolir le droit de recours des organisations.**

Si les fédérations étaient exclues des procédures, les exploitants d'usines électriques très liées entre elles et les gouvernements cantonaux seraient entre eux et auraient la possibilité de passer outre les prescriptions légales sans qu'il y ait un quelconque contrôle juridique.

Le lancement d'une initiative doit nous permettre de contrecarrer tout ceci !

Dans son contenu, l'initiative se limitera à proposer des solutions aux nouveaux problèmes, ainsi qu'à la suppression des déficits importants liés à la mise en pratique.

7. Contenu de l'initiative

- **Constitution de fonds de renaturation par les cantons.**

Il s'agit d'obliger les cantons à constituer des fonds pour le financement de mesures de renaturation dont les coûts ne pourraient être imputés à ceux qui en sont à l'origine. Cette solution a bien fait ses preuves dans le canton de Berne. La population réagit de façon positive à la remise en valeur des eaux. Les entreprises de construction sont heureuses de réaliser des travaux dans l'intérêt commun.

- **Rétablissement du régime de charriage.**

Les cantons seront obligés d'ordonner des mesures en vue de rétablir le régime de charriage et d'ainsi réhabiliter le milieu vital central que constitue le lit des cours d'eau.

- **Diminution des conséquences néfastes des effets d'éclusées.**

Les exploitants d'usines doivent être astreints à diminuer les conséquences mortelles des effets d'éclusées pour la faune aquatique par le biais de mesures architecturales (création de volumes de rétention) et de règlements d'exploitation.

- **Amélioration de la position juridique des organisations.**

Afin de contrer le déficit dans la mise en pratique des prescriptions légales, les sociétés de pêche et les organisations de protection de l'environnement à but idéal devraient obtenir le droit de solliciter la réalisation de mesures de renaturation.

LA CAMPAGNE DE RECOLTE DE SIGNATURES COMMENCE DES AUJOURD'HUI !

SIGNEZ ET FAITES SIGNER L'INITIATIVE POUR LA RENATURATION !

UTILISEZ LE FORMULAIRE ENCARTE DANS L'INFO-PECHE

OBJECTIF POUR GENEVE : 5000 signatures !

Les personnes qui récoltent les signatures doivent respecter les règles suivantes:

- Seuls les citoyennes et les citoyens suisses ayant le droit de vote peuvent signer.
- Il faut préparer des feuilles de signatures particulières **pour chaque commune**. Seules les personnes ayant le droit de vote domiciliées effectivement dans cette commune peuvent signer. Cela signifie que toutes les personnes qui signent sur une feuille résident dans la même ville, le même village ou la même commune. Les signatures des personnes qui n'habitent pas dans la commune en question seront tracées (même celles des citoyens suisses).
- Beaucoup de pêcheurs sont membres de plusieurs sociétés. Il y a donc un risque qu'il y ait deux ou trois fois la même signature, ce qui fausserait les résultats de la récolte. Les signatures en trop seront donc aussi biffées.
- La feuille de signatures est à remplir complètement, à la main et à l'aide d'un stylo à bille et non d'un crayon, de manière lisible et à signer. Les noms de famille et les prénoms doivent être écrits en toutes lettres. Les guillemets et autres abréviations ne sont pas admis. On doit préciser la date de naissance (jour/mois/année).
- Chaque signature compte. Veuillez également retourner les feuilles qui ne sont pas entièrement remplies.
- Retournez les feuilles de signatures remplies à votre société de pêche **ou** à l'AGSP (voir adresse en dernière page). N'envoyez aucune liste de signatures à l'administration communale. La Fédération Suisse de pêche se charge de demander l'attestation de droit de vote des signataires.

| |
|---|
| Important: Le nombre de signatures récoltées ne doit en aucun cas être communiqué à l'extérieur: cela pourrait être défavorable à la collecte des signatures dans d'autres régions en Suisse, voire l'interrompre. |
|---|

PECHE D'INVENTAIRE AU BIEF DE TABARY

(M.P.) C'est le samedi 23 octobre 2004, une très belle et douce journée, qu'a eu lieu la pêche électrique du Bief de Tabary, géré par la société « Les pêcheurs de l'ombre ». Cette pêche avait pour but de vérifier le fonctionnement du canal en procédant à l'inventaire de ses « habitants ». De nombreux pêcheurs, certains accompagnés de leurs enfants ainsi qu'une classe du Cycle d'Orientation escortée par M. Denis PATTAY et leur enseignante de biologie, ont observé avec attention l'événement. La journée fut ponctuée par un bel apéritif organisé par Martine DEGOUMOIS des SIG, qui, faut-il le rappeler, ont entièrement financé la réhabilitation de ce canal d'élevage. Après décompte et mesure de chaque poisson, c'est vers 13h que près de 1000 truitelles ont été réintroduites dans le canal, et que chacun a pu se délecter du pique-nique offert par la société gestionnaire.



Pêche électrique dans les règles de l'art par Dimitri JAQUET et la garde de l'environnement Ursula BALESTRA.



Christophe HAYOZ, président de la CP, prête volontiers main forte.

CAMP DE PECHE POUR LES JEUNES EN AOUT 2005

(M.P.) L'AGSP organisera pour la première fois un camp de pêche pour 12 jeunes gens et jeunes filles de 12 à 14 ans. Ce camp est proposé dans le cadre des camps d'été du Service des Loisirs du DIP. Il aura lieu au Centre Scout des Pérouses à **Satigny du 8 au 12 août 2005**. Nous logerons sous de grandes tentes et nous aurons à disposition les facilités du centre scout (wc, douches, électricité et frigo). Les déplacements sur les lieux de pêche se feront à vélo.

Inscriptions : **le lundi 4 avril 2005 de 7h à 15h** au centre du SLJ, 19, rte des Franchises 1203 GENEVE (les places seront attribuées dans l'ordre d'inscription) Prix du camp : 400.- CHF.

Tel : 022 338 21 40 Site Internet du SLJ : <http://www.geneve.ch/slj/CampsVacances/CAMPSITE.html>

Présentation du camp: *Es-tu passionné par la pêche, la vie au grand air, les rivières et le lac ? Es-tu d'accord de parcourir la campagne en vélo, de dormir sous tente et de vivre un peu comme les trappeurs ? Voudrais-tu mieux connaître les différentes espèces de poissons qui peuplent les rivières genevoises et le lac Léman ? Aimerais-tu découvrir de nouvelles techniques de pêche et améliorer tes connaissances du matériel et des montages de lignes ? T'initier à la pêche à la mouche ? Alors rejoins-nous pour 5 jours de pêche et de découverte des mystères du monde aquatique ! Et n'oublie pas que la pêche c'est aussi une école de patience et d'observation de la nature, pour mieux l'apprécier et la protéger.*

P'TITES NYMPHOS – 2^e service

Ça canarde pour les perdrix

Nous vous avons parlé dans un récent INFO-PECHE des perdrix grises acquises au prix fort en Pologne par le SFPNP. Ce que l'on ne nous avait pas dit, c'est que pour pouvoir leur garantir le gîte, le couvert et la tranquillité, ces petits volatiles, fort sympathiques au demeurant, ont bénéficié de tirs sélectifs par les gardes de l'environnement sur les renards et les chats sauvages de la région de la Champagne. En effet, ces animaux sont de redoutables prédateurs de perdrix et autres oiseaux. Visiblement, cela ne semble poser aucun problème aux ornithologues de tuer des mammifères pour préserver des oiseaux. Par contre, tirer sur des oiseaux piscivores pour sauver les salmonidés qui se reproduisent sur les petits cours d'eau et les ruisseaux pépinières, c'est une autre histoire.



=



Pêche au lac Léman : ouverture le dimanche 16 janvier 2005

Une fois n'est pas coutume, c'est par une très belle journée que la pêche au Lac Léman s'est ouverte en ce début d'année 2005. Nos amis de l'APL ont pris part à leur traditionnel concours d'ouverture et le président Pierre BRUGGER s'est très bien défendu en remportant la 2^e place avec 5 truites capturées pour un poids total de 2kg450. C'est Gérald KOHLER (un fortiche celui-là !) qui a remporté la palme puisqu'il a capturé 8 truites (poids total : 5kg800). Le plus gros poisson a été pris par Daniel EQUEY (2kg510) et Michel BERTHOUD, également membre du comité de l'AGSP, s'est bien défendu en terminant à la 7^e place avec 1 truite de 1kg280, suivi de très près par Fritz KAESER, John DUPRAZ, Serge FANKHAUSER et Laurent AHR (respectivement à la 8^e, 9^e, 10^e et 11^e place) avec une truite dépassant de peu le kilo chacun. Bravo à tous et rendez-vous cet été pour l'activité de découverte de la pêche au lac avec les enfants du camp ASL (cf. « A vos agendas » en page 11 de ce numéro).

Ragondin ?

Le premier ragondin ayant essayé de s'installer sur le territoire cantonal a été immédiatement et définitivement truffé de plomb. Pas d'états d'âme pour ces rongeurs « exogènes » (cherchez la définition dans le dico !). Bon, il faut dire que c'est un animal indésirable et pas très sympathique, en tous cas moins que le castor ... auquel il ressemble étonnamment, mis à part sa queue de rat !



Introduit en Europe pour sa fourrure, le ragondin est originaire d'Amérique du Sud. Des animaux échappés des élevages ont progressivement colonisé plusieurs pays d'Europe. C'est un très gros rongeur qui peut atteindre plus d'un mètre de longueur et qui possède une palmure aux pattes. Il se distingue du rat musqué par sa taille plus importante et par la section de sa queue, ronde chez le ragondin alors qu'elle est ovale chez le rat musqué. De moeurs à tendance crépusculaire et nocturne, ces animaux peuvent avoir une activité diurne non négligeable.

Durant la journée, les ragondins se tiennent souvent sur des radeaux constitués par la végétation aquatique ou sur les arbres du bord des berges. Cependant, le véritable gîte du ragondin se situe dans un terrier peu profond construit dans les berges.

Les différentes recherches effectuées sur cette espèce semblent montrer que le ragondin peut se reproduire toute l'année. Il y aurait deux portées par an de cinq à six jeunes chacune. Fait particulier, les femelles ne possèdent pas leurs mamelles sous le ventre comme la plupart des mammifères mais déportées vers le dos. Ceci leur permet de se déplacer dans le milieu aquatique avec leurs jeunes accrochés aux tétines.

Le ragondin se nourrit d'herbes, de plantes aquatiques, de racines et de fruits.

OPERATION TRANSFRONTALIERE AU CANAL DU MOULIN DU PONT

(M.P.) Le samedi matin 16 octobre 2004 a eu lieu une demi-journée de travail organisée dans le cadre du Groupement Transfrontalier des Pêcheurs (GTP) sur le secteur du canal du Moulin du Pont qui borde la Versoix à Sauvigny. Alors que les éditions précédentes étaient plus axés sur l'évacuation de déchets du lit des rivières et ruisseaux du Pays de Gex, le but du jour était nettement en faveur de la faune piscicole. En effet, il s'est agi d'aménager un secteur d'environ 100 mètres de diverses caches à poissons et rétrécissements afin d'améliorer l'habitat de ce canal « pépinière ». C'est donc avec bonne humeur et pleine de bonne volonté qu'une équipe efficace de 14 pêcheurs suisses et français a effectué ces travaux. Comme à chaque fois, la convivialité légendaire des disciples de St-Pierre fut confirmée lors d'un casse-croûte organisé par la société gestionnaire du canal, l'AGSP. Un grand merci à tous pour leur engagement en faveur des cours d'eau de la région et en particulier à Jean-Pierre MOLL (pour la très appréciée soupe aux légumes et lardons) et Dimitri JAQUET pour la préparation des matériaux. Rendez-vous à l'année prochaine !



L'équipe (presque) au complet. Un bel exemple d'engagement pour la pêche !



BOUTIQUE DU PECHEUR
4, Quai du RHONE CH-1205 Genève
Tel. + 41 22 329 16 29
Fax + 41 22 321 66 32

... que feriez-vous sans moi ..?

E-mail: lipartiti@infomaniak.ch
Internet: www.bcfishing.ch

Fishing Shop

Vous savez, la pêche c'est ma passion ... alors faites comme moi, allez à la pêche !!

Nouvelles de Genève transmises à la FSP par notre membre et ami William REITER

- Le comité d'organisation avec le président de l'AGSP, Maxime PREVEDELLO, travaille avec assiduité et en étroite collaboration avec le bureau directeur de la FSP afin que sa 122^{ème} assemblée des délégués devienne une réussite à Genève.
- La pêche à Genève continue à progresser et ses acteurs bénévoles peuvent efficacement collaborer à tous les niveaux avec les services compétents de l'Etat. Une vraie symbiose ! Les renaturations et assainissements des cours d'eau vont bon train et se font avec les voisins français car toutes les rivières (sauf une) sont franco genevoises. L'Aire, une rivière complètement polluée et fermée à toutes activités depuis vingt ans, vient d'être assainie et renaturée au point qu'elle sera rouverte à la pêche ce printemps.
- Les pêcheurs genevois, un peu divisés entre eux dans un passé récent retrouvent goût pour une collaboration basée sur la confiance et le respect mutuel.
- Et puis la cerise sur le gâteau : le projet prometteur « VIDANGE Verbois » dont je vous ai informé dans la convocation précédente pour Brunnen/SZ continue à faire son chemin dans la direction d'une suppression totale des vidanges triennales et meurtrières pour la faune piscicole en particulier. Pour l'instant, les exploitants de l'usine hydro-électrique de Verbois ont déjà décidé d'un moratoire et laisse à l'Etat d'en statuer définitivement. Comme j'ai dit en son temps les avantages économiques d'une telle suppression sont très importants du côté suisse et plus encore pour les exploitants français en aval avec lesquels les consultations sont en cours. En même temps l'écologie a tout à gagner. Reste à **souligner le mérite** du Conseiller d'Etat, Robert CRAMER, d'avoir lancée en juin 2000 un groupe de travail « VIDANGES » de cinq membres leur donnant les compétences nécessaires pour mener à bien la tâche confiée. Ensuite, les contributions des deux membres extérieurs à l'Etat, Tobias WINZELER (FSP) et Christophe HAYOZ (président de la Commission de Pêche) ont été importantes.

William REITER

À VOS AGENDAS

Assemblée Générale ordinaire de l'AGSP : mercredi 23 février 2005

Ouverture de l'ombre: samedi 21 mai 2005

Salon de la Pêche 2005 : samedi 9 et dimanche 10 avril 2005 à la Roche sur Foron.

Assemblée des Délégués de la FSP à Genève : samedi 30 avril 2005

Opération de nettoyage d'un ruisseau transfrontalier par des classes de Meyrin et Thoiry : mardi 3 mai 2005

Enduro de la carpe au lac de Divonne : du vendredi 13 mai (12h) au lundi 16 mai 2005 (12h)

Passeport-vacances (dates définitives) : samedi 16 juillet et samedi 27 août 2005

Activité pêche au Léman avec les enfants du camp ASL : lundi 1^{er} août 2005

Camp de pêche AGSP : du 8 au 12 août 2005 - Satigny

Fermeture en rivières (sauf Arve et Rhône) : dimanche soir 25 septembre 2005

Fermeture de la traîne au lac : dimanche soir 16 octobre 2005

Fermeture Arve et Rhône : dimanche soir 30 octobre 2005

Salon « Mouchissima » : 5 et 6 novembre 2005 à Fribourg (**l'édition 2006 aura lieu en principe à Genève !**)



En cas de pollution ... un seul numéro : le 118 !!

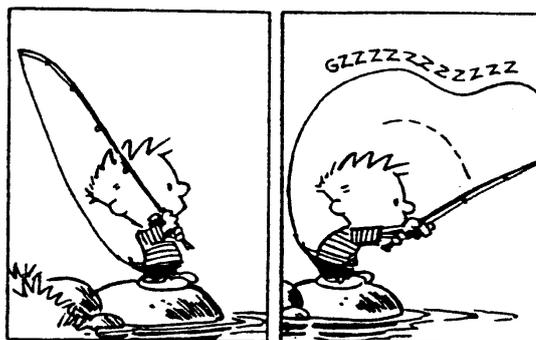
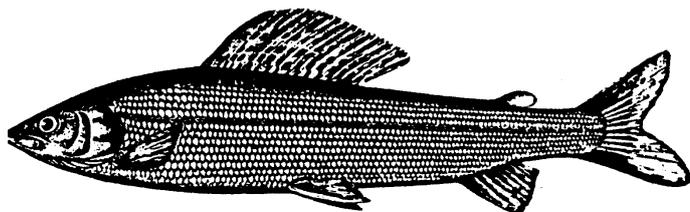
winterthur

Winterthur-Assurances
Agence générale du Seujet

winterthur

Quai du Seujet 10
1201 Genève 1
Téléphone 022 716 06 06
Téléfax 022 716 06 00

Claude-Alain Neury
Agent général



Quoi ! vous n'êtes pas encore des nôtres ? Qu'attendez-vous pour adhérer à l'AGSP ?

Que l'AGSP organise la 200^e Assemblée des délégués de la FSP ... ?

Sociétés membres : La Carougeoise La Fine Equipe (S.I.S.)
Fishing Club Genève La Versoisienne Les Bouvières

Vous pouvez aussi adhérer en tant que membre individuel ou sympathisant !!

DEMANDE D'ADHESION A L'AGSP (No 41 - Février 2005)

Nom/ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ Lieu/No Postal : _____

No de tél. : _____

Je soussigné désire devenir membre de l'AGSP :

- En tant que membre individuel - sympathisant* oui - non *
(Ma candidature sera alors proposée lors de la prochaine Assemblée Générale. Cotisation : **30. - FS** par an)
- J'aimerais adhérer à une des sociétés membres: oui- non *
Si oui, laquelle : _____ (sauf la FINE EQUIPE car société du S.I.S)
- Je suis porteur du permis de pêche genevois (lac ou rivière) : oui- non * (* entourer ce qui convient)

Lieu et date : _____ Signature : _____

| | | | |
|-------------------------|----------------------|-------------------------|----------------------|
| AGSP | PREVEDELLO Maxime | 9, Bernex-en-Combes | 1233 BERNEX |
| LES BOUVIERES | HAYOZ Christophe | 4b, ch. de l'Aulne | 1212 GRAND-LANCY |
| LA CAROUGEOISE | BRINER Charles | 116, ch. de la Montagne | 1224 CHENE-BOUGERIES |
| LA FINE EQUIPE (S.I.S.) | LANG Jacques | 56, Jacques-Dalphin | 1227 CAROUGE |
| FISHING CLUB GENEVE | PACHE Jean-Marc | 5, ch. des Mésanges | 1212 GRAND-LANCY |
| LA VERSOISIENNE | BEUCHAT Pierre-Alain | 70, ch. de l'Etang | 1219 CHATELAINE |